

Publié le 27 mars 2009

Marseille Aménagement met cap à l'Est

Avec « Marseille Grand Est », Marseille Aménagement entend redonner vie à l'Est de la cité phocéenne, jusqu'ici excentré et sans équipement majeur.



31 opérations d'aménagement dans et autour de Marseille, voilà ce que gère la Société d'économie mixte [Marseille Aménagement](#). Son actionnariat, composé de 50,51 % de collectivités locales et 49,49 % d'entreprises privées, comprend notamment la ville de Marseille (25,26 %), la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (25,25 %), la Caisse d'Epargne (25,51 %) et la Caisse des dépôts (20,43 %).

Parmi ses différentes missions, la plus emblématique reste la revitalisation de 1 500 hectares à l'Est de Marseille, baptisée « Marseille Grand Est » et lancée dès la création du parc du 26e Centenaire. Ainsi, déjà 460 logements (sociaux et de standings) répartis en onze immeubles distincts, ont vu le jour avec le lotissement « Cap Est », en lieu et place d'une ancienne friche industrielle.

Sur la Zac du Rouet, (de l'autre côté du Parc du 26e Centenaire) 14 immeubles sortent également de terre pour un total de 1 200 logements dont 20 % réservés à des primo-accédants. C'est aussi une place paysagère, un nouveau réseau de voirie et publics (crèche, équipements sportifs, maison de quartier).

Sur la Zac Bonnefoy-Capelette, 2 000 logements, 40 000 m² de bureaux, 25 000 de commerces et 40 000 d'espaces verts sont prévus, l'objectif étant de désenclaver le quartier et résorber les friches industrielles. Les premiers travaux de voiries aux abords du Palais de la glace et de la glisse devraient ainsi être lancés prochainement.

Enfin, sur la Zac Vallon Régny, qu'il s'agit de réaménager totalement afin de faire le lien entre différents noyaux villageois, près de 1 000 logements sont prévus ainsi que 8 000 m² de commerces

et de bureaux, une école, crèche et maison de quartier.

Marseille Grand Est comptera également deux réalisations importantes : le Palais de la glisse et de la glace ouvert en octobre prochain et un cinéma multiplexe livré en 2012. De quoi redonner un second souffle à ce territoire.

Par Marie-Anne RAMAZZINA